



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 28 juin 2023

OBJET :

DE-23-06-1-27) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS AVEC LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F POUR L'OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION D'UN IMMEUBLE DE 16 LOGEMENTS SOCIAUX (3PLUS/5PLAI/8PLS) ET 2 COMMERCES SIS 11, RUE DES LAITIERES A VINCENNES

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-huit juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 15 juin 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

Absents excusés : Mme SÉGURET (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme POLLARD (pouvoir à Mme RANIERI), M. LAFON (pouvoir à Mme VOISIN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. GIRARD), Mme ODDON (pouvoir à M. TOURNE).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 28 juin 2023 accordant une subvention pour surcharge foncière à la société Immobilière 3F, afin de réaliser l'opération d'acquisition-réalisation d'un immeuble de 16 logements sociaux (3PLUS/5PLAI/8PLS) et 2 commerces, sis 11, rue des Laitières à Vincennes;

Considérant la convention proposée, réservant 7 logements pour une durée de 60 ans, prorogée de 5 ans, à la Ville et fixant les obligations de la société Immobilière 3F en contrepartie de la surcharge foncière octroyée pour cette opération;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 22 juin 2023,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention réservant 7 logements pour une durée de 60 ans à la Ville et fixant les obligations de la société Immobilière 3F en contrepartie de la surcharge foncière accordée l'opération d'acquisition-réalisation d'un immeuble de 16 logements sociaux (3PLUS/5PLAI/8PLS) et 2 commerces, sis 11, rue des Laitières à Vincennes;

ARTICLE II : Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230628-Imc1H10912H1-DE Date de réception en Préfecture : 03/07/2023 Date de Publication : 03/07/2023
--